

dresse au premier ministre. Elle porte sur un sujet qui a dû lui être signalé souvent ces dernières semaines, savoir les difficultés financières extrêmes qu'éprouvent nos anciens combattants et leurs personnes à charge. D'ici la fin de la présente partie de la session, songerait-il à l'opportunité de présenter une mesure législative, même temporaire pour l'instant, afin de majorer leurs pensions, et en particulier les allocations aux anciens combattants, afin que ceux qui ont participé à la guerre pour nous permettre aujourd'hui de vivre en liberté ne souffrent pas encore deux ou trois mois avant que la session reprenne à l'automne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Naturellement, monsieur l'Orateur, cela se rattache à la politique reconnue par le gouvernement et d'après laquelle nous devons examiner tous les aspects des mesures sociales. Nous le faisons. Nous ne tenons pas à régler des cas spéciaux. Non seulement la cause des anciens combattants, mais aussi celle des vieillards, des fonctionnaires retraités, de toutes les classes de gens dans la société peuvent être plaidées. Nous essayons de prévoir une politique qui révisera cette mesure législative à aussi peu de frais que possible pour le peuple canadien.

Le très hon. M. Diefenbaker: Pour ce qui est des frais, ces gens ont presque tout donné à vous comme à moi, et il ne faudrait pas l'oublier. Ils devraient recevoir la préférence.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au premier ministre? Dirait-il si les résultats de ces diverses études parviendront au Parlement avant la fin de la session actuelle, de façon qu'il puisse agir?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il ne seront pas prêts pour la fin de la présente session, mais même s'ils l'étaient, il nous faudrait encore instituer de nouvelles lois d'impôt sur le revenu pour couvrir les bénéfices supplémentaires recommandés par l'opposition.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une autre question supplémentaire. Le premier ministre voudrait-il pressentir le Parlement et vérifier s'il consentirait à ces hausses?

Le très hon. M. Trudeau: Volontiers, monsieur l'Orateur; la prochaine fois que nous présenterons un budget pour hausser les impôts, nous espérons obtenir l'appui unanime de la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le premier ministre sait-il pertinemment qu'il

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

aura cet appui si les hausses y sont incorporées?

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. La réponse qu'il a donnée au très honorable représentant de Prince Albert n'est-elle pas simplement une façon parlementaire de dire que nous n'avons rien fait, que nous ne faisons rien et que nous entendons bien ne rien faire?

Le très hon. M. Trudeau: Vous n'avez rien dit, vous ne dites rien maintenant et vous continuerez de ne rien dire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La période des questions devient trop animée.

LE DÉPÔT DU RAPPORT WOODS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Déposera-t-il un Livre blanc sur le rapport Woods avant le congé d'été?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, la même question m'a déjà été posée à maintes reprises et j'ai toujours répondu que j'espérais pouvoir déposer ce Livre blanc bientôt.

[Français]

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—DÉCLARATION FINALE QUANT À L'EMPLACEMENT

M. André Fortin (Lotbinière): Je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Au moment où il déclarait, en fin de semaine, que la décision relative à l'emplacement du futur aéroport international était irrévocable et définitive, est-ce que les instances faites par la province de Québec étaient encore étudiées par le gouvernement fédéral ou si cette étude était-elle terminée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cela dépend de l'optique dans laquelle on se place.

Les discussions, quant à nous, étaient en cours depuis plusieurs mois avec les représentants de la province. Après un certain temps, les discussions et les consultations doivent se transformer en une décision. Or, nous avons pris une décision. Il se peut que d'autres personnes aient voulu continuer les consultations indéfiniment, mais nous ne partageons pas cette idée.